



MARCHE PRIVE

Références du marché :



Pièces contractuelles du marché

Cocher si ce sont des pièces qui font partie de votre marché et indiquer l'ordre



L'ordre de priorité est en principe indiqué dans l'acte d'engagement et/ou le CCAP

Pièces

Ordre

| | | |
|--------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> | Acte d'engagement | |
| <input type="checkbox"/> | CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières) | |
| <input type="checkbox"/> | CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) | |
| <input type="checkbox"/> | Bordereau de prix | |
| <input type="checkbox"/> | CCAG (Cahier des Clauses Administratives Générales) | |
| <input type="checkbox"/> | Planning contractuel | |
| <input type="checkbox"/> | Diagnostiques | |
| <input type="checkbox"/> | Plans | |
| <input type="checkbox"/> | PGC | |

DISPOSEZ VOUS :

- DES PIÈCES MARCHÉ SIGNÉES ?
 OUI NON
- DE LA GARANTIE DE PAIEMENT (MARCHÉ > À 12 000 € HT) ?
 OUI NON





Gestion du marché

Situations de travaux :

- Date de dépôt :
- Personne à laquelle transmettre :
- Modalités de transmission :
- Formalisme :

Délai de paiement :

- Délai :
- Acompte de :

Variation du prix :

- Actualisation et/ou Révision :
- Index BT de référence :
- Formule de calcul :
- Mois zéro :

Travaux supplémentaires ou modificatifs (TMA) :

- Qui les gère ? L'entreprise ou le maître d'oeuvre ?
- Avenant au marché ou devis distinct :
- Délai de transmission devis ou avenant :
- Délai d'exécution :
- Planning recalé ?

Retenue de garantie :

- Oui ou non :
- Pourcentage :
- Remplacée par une caution bancaire :
- Date de la réception des travaux :
- Date de la levée de la retenue de garantie ou main levée caution :

Compte prorata :

- Est ce que la norme Afnor NFP03-001 s'applique ? :
- Quelles dépenses sont admises ? :
- Montant de la provision :
- Est ce vous avez reçu l'état récapitulatif ? :
- Est ce que vous avez reçu les pièces justificatives ?





Planning des travaux :

- Délai d'intervention :
- Date de commencement des travaux :

Pénalités de retard :

- Sont elles prévues ? :
- Conditions d'application (simple constatation ou mise en demeure) :
- Montant des pénalités :
- Plafond ou non :

Sécurité du chantier :

- Coordonnées CSPS :
- PPSPS ?

Réception des travaux :

- Date des opérations préalables à la réception des travaux :
- Délai pour le maître d'ouvrage pour prononcer la réception :
- Date de réception des travaux :
- Délai pour lever les réserves :
- Date de levée des réserves :

Date de début des garanties légales (parfait achèvement, biennale et décennale):

- Date de la réception des travaux :

Décompte final (DGD):

- Délai pour transmettre le décompte final par l'entreprise :
- A compter de quand ? :
- Personne à laquelle transmettre le décompte final :
- Modalités de transmission du décompte final :
- Délai pour le maître d'ouvrage pour notifier le décompte final :
- Délai pour l'entreprise pour contester le DGD :
- Délai de paiement :





Fin de chantier : Que faire ? Quels documents devez vous avoir en votre possession ?

Vérifiez que vous avez :

- Le PV de réception signé par le maître d'ouvrage
- Le PV de levée des réserves, le cas échéant

Pensez à :

- Demander la levée de la retenue de garantie

Ou

- Demander la main levée de la caution bancaire
- Conserver une copie du dossier complet